## Questions orales

est impérieux que cela ne se fasse pas au détriment de l'éducation des jeunes Canadiens. La manifestation que les étudiants tiennent aujourd'hui sur la colline du Parlement le souligne bien.

Plus de 900 000 étudiants à plein temps de niveau postsecondaire pourraient être touchés directement par la proposition du gouvernement de réduire les paiements de transfert versés aux provinces au titre de l'enseignement postsecondaire. Il faut maintenir le niveau actuel de financement aux fins de l'enseignement postsecondaire afin de doter-les jeunes Canadiens d'une formation scolaire et technique qui les prépare à entrer dans le XXIe siècle.

Comme le dit le livre rouge, le gouvernement a intérêt à s'assurer que les jeunes seront le mieux scolarisés possible, ce qui leur permettra ensuite de mener une vie utile et indépendante. Il faut mettre ce noble principe en application.

#### LE DROIT DE LA MER

M. Derek Wells (South Shore, Lib.): Monsieur le Président, il y a douze ans, les Nations Unies ont adopté le Traité sur le droit de la mer. Aujourd'hui, ce traité entre en vigueur.

Ce traité, qui est l'aboutissement de dix ans de négociations, accorde au Canada des droits souverains sur la prospection et l'exploitation des ressources naturelles sur une superficie d'environ 1 500 000 kilomètres carrés sur le plateau continental de l'Arctique, du Pacifique et de l'Atlantique. Il reconnaît également la compétence du Canada à l'égard des ressources biologiques dans une zone de 200 milles.

Même si ce traité est maintenant en vigueur et même si un grand nombre de ses dispositions sont devenues pratique normale dans bien des pays et acceptées comme droit international coutumier, plus de 70 pays, dont le Canada, ne l'ont pas encore ratifié.

Depuis un an, le Canada a pris des mesures qui outrepassent ce traité afin de protéger les stocks de poisson. Le temps est peutêtre venu de songer à donner l'exemple en ratifiant ce traité et en en préconisant une ratification généralisée.

[Français]

#### LA RÉFORME DES PROGRAMMES SOCIAUX

M. Raymond Lavigne (Verdun—Saint-Paul, Lib.): Monsieur le Président, six semaines se sont écoulées depuis la publication du Livre vert sur la réforme sociale. Les Canadiens et Canadiennes sont pleinement engagés dans le débat.

• (1415)

Le ministère du Développement des ressources humaines a reçu 12 000 appels de demandes de renseignements. Cent quatorze mille copies du Livre vert, dont 33 000 copies françaises, ont été distribuées ainsi que 210 000 copies du résumé. Déjà, 190 députés ont tenu des consultations publiques dans leur comté

et 80 organisations nationales ont comparu devant le comité parlementaire, depuis la fin octobre.

Les Canadiens savent qu'il faut faire des changements. Ils veulent participer et ils veulent débattre des idées. Le gouvernement est prêt à écouter tous les Canadiens et les Canadiennes.

[Traduction]

### LE FINANCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake, NPD): Monsieur le Président, l'examen des programmes sociaux entrepris par les libéraux fédéraux nous donne toutes les raisons de croire que le financement consenti aux universités et aux collèges canadiens sera réduit et que le coût des études postsecondaires augmentera.

Selon le premier ministre de la Saskatchewan, Roy Romanow, le gouvernement fédéral considère la dette comme préjudiciable pour le gouvernement, mais comme acceptable pour les étudiants.

Hier, mon collègue, le député de Winnipeg Transcona, nous a rappelé que, à titre de Canadiens, nous nous attendons à ce que les jeunes de notre pays remboursent une dette nationale dont ils ne sont pas responsables et que nous semblons les encourager à s'endetter par la même occasion.

Si l'éducation, les connaissances et les compétences sont les assises indispensables d'une saine économie, le gouvernement doit trouver des façons d'accroître l'accès aux établissements qui permettent de s'instruire et d'acquérir des connaissances et des compétences.

# **QUESTIONS ORALES**

[Français]

# LE FINANCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition, BQ): Monsieur le Président, on assiste aujourd'hui à une importante manifestation d'étudiants, inquiets à juste titre de l'impact de la réforme des programmes sociaux sur le financement de l'enseignement postsecondaire. En coupant les transferts qu'il verse aux provinces, le gouvernement fédéral provoquera une hausse substantielle des frais de scolarité et restreindra sérieusement l'accès aux études universitaires.

Ma question s'adresse au ministre du Développement des ressources humaines. Compte tenu du bien-fondé des préoccupations étudiantes et de l'ampleur des critiques soulevées par sa réforme, le ministre s'engage-t-il aujourd'hui à reconsidérer l'intention de son gouvernement, quant au financement de l'enseignement postsecondaire?

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, comme le député le sait, nous avons proposé diverses options dans le livre vert. L'une d'elles est de maintenir le statu quo, de